

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2025/48

## Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 25

Suppléants votants : 00

Procurations : 05

Votants : 28

Pour : 28

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente de Rilhac Lastours, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11 juin 2025

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), Mme Eliane JACQUEMENT, M. BREZAUDY Alain (procuration de M. BROUSSE Hervé), Mme DESSEX Martine (procuration de Mme MAYOUSSE Martine), M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe (procuration de M. DELOMENIE Bernard), M. GOUDIER Jean-Louis, M. CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane, M. LE GOFF Jean, M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. BARRY Jacques, M. DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE-GENIN Karine, M DOGNON Jean-Bernard, Mme ARNAUD Claudine, Mme LACOURARIE Bernadette.

EXCUSES : M. RICHIGNAC Guillaume, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, M. BONNAT Christian, M. GARNICHE Roland, M. MARCELLAUD Didier, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. DELOMENIE Bernard, M. CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : Mme LACORRE Valérie

## **Objet : Fonds de concours de la Communauté de communes à la commune de Meilhac**

### **Exposé :**

La commune de Meilhac en prolongement de son city-stade souhaite réaliser un circuit de bosse. Il répond à une demande grandissante au regard de la bonne fréquentation du city-park et viendrait compléter l'offre sport/loisirs sur la commune de Meilhac et sur les communes voisines. Il va permettre de développer l'offre d'activités pour les jeunes de la communauté de communes, en proposant un équipement qui n'existe pas à ce jour sur le territoire intercommunal.

Le projet communal de circuit de bosse, estimé à environ 40 000 € HT, pourra bénéficier de subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et du Département de la Haute-Vienne.

Dans le cadre de ce projet, il est proposé que La communauté de communes participe au financement du circuit de bosse via un fond de concours auprès de la Commune de Meilhac. Le montant de ce fonds de concours s'élèvera à hauteur de 50% du montant HT du reste à charge de la commune, une fois les subventions publiques mobilisables déduites.

### **Délibération :**

*M. Jean-Marie MASSY, Maire et M. Pascal ESCOUBEYROU, adjoint au Maire de la commune de Meilhac, ne prennent pas part au vote.*

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** le financement sous forme de fonds de concours à la commune de Meilhac, du circuit de bosse. Le montant de ce fonds de concours s'élèvera à la moitié du montant HT du reste à charge de la Commune une fois les subventions publiques mobilisables déduites.
- **autorise** le Président à signer la convention relative audit fonds de concours avec la commune de Meilhac, ainsi que tout autres documents nécessaires à ce projet.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture

le :

Publié ou notifié

le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 17 juin 2025.

Le Président,

Emmanuel DEXET

Monts de Châlus

